

CLASSIC MID-AMATEURS DE TOULOUSE
15 novembre au 16 novembre 2025
2 Chemin de la Planho
31320 VIEILLE TOULOUSE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 25 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **15 novembre 2000** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.4.4.4 (2. Joueur)

Limites d'index :	Dames index inférieur ou égal à	18,4
	Messieurs index inférieur ou égal à	15,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs maximum	dont Dames minimum	dont wild cards maximum
96	24	10

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **31 octobre 2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Classics Mid-Amateurs : voir §1.4.4.4 (5. Champ des joueurs)

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Renseignements auprès du Club organisateur :

www.golfclubdetoulouse.fr

05 61 73 45 48 - contact@golfclubdetoulouse.fr

Date limite d'inscription : 31 octobre 2025 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : **90 €**

Forfait : voir § 1.4.4.4 (9. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.4.4.4 (5. Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.